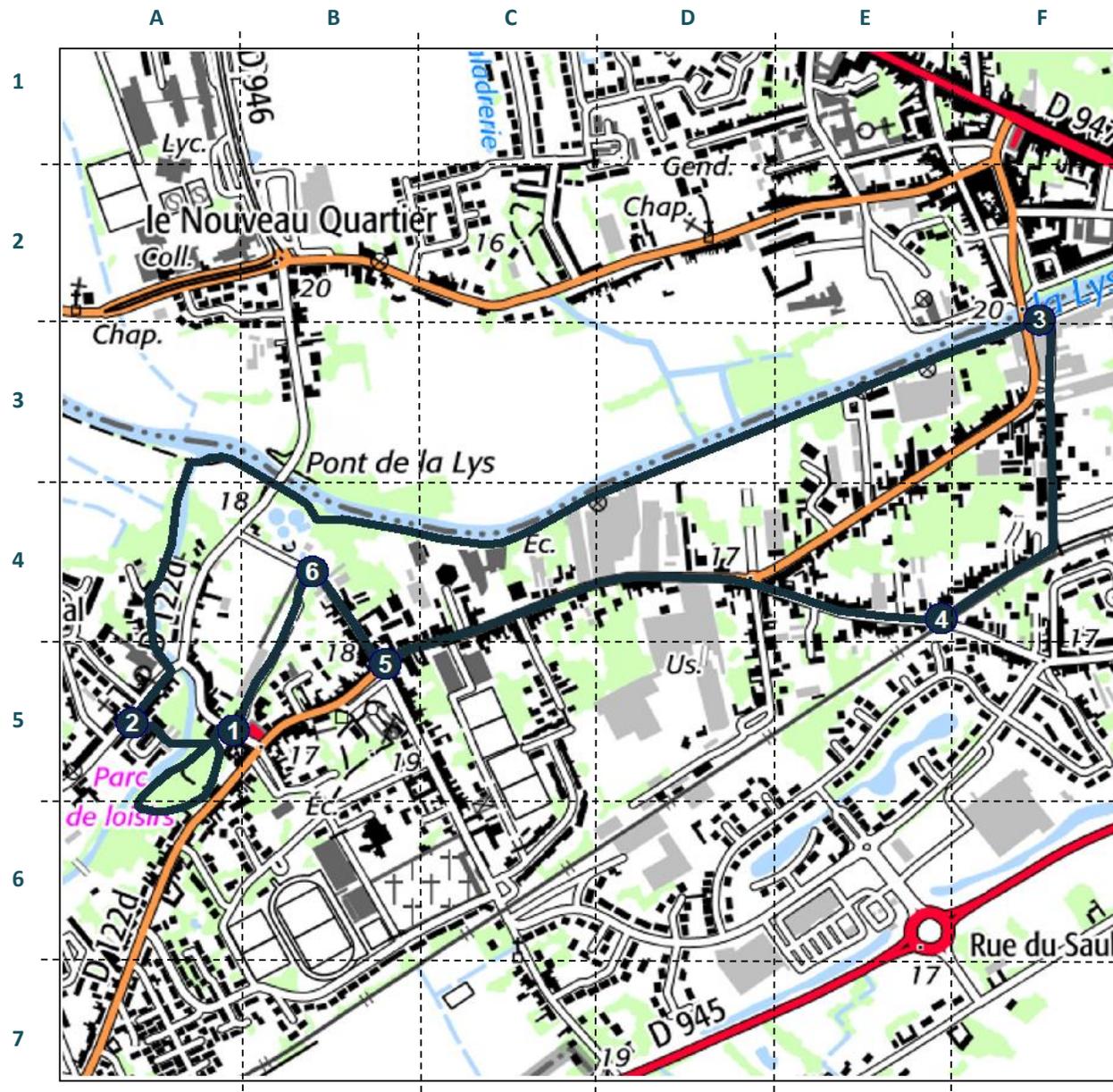


Chemin au fil de la Lys

(4 Km 200 - 1 h 30)

Départ : Hôtel de ville LA GORGUE

1. Dos au parking, dirigez vous vers la droite puis partez à gauche et passez sous la porte du jardin public et en faisant le tour par la gauche du bâtiment. Ensuite, passer le pont et continuer jusqu'à la rue de l'Abbaye de Beauré.
2. Tourner à droite dans cette rue et avant le pont, prendre la rue du Bassin à gauche puis le chemin qui mène à la Lawe. Prendre le petit pont qui part vers la droite et longer la Lys pendant 1,2 km.
3. Prendre à droite la rue du Général de Gaulle pour rejoindre la rue de la Perche.
4. Obliquer à droite et poursuivre rue de la Gendarmerie jusqu'au deuxième rond-point et prendre la rue Jean-Mermoz dans le prolongement.
5. Tourner à droite rue Auguste-Noël.
6. Prendre à gauche sur le chemin de cailloux rouges qui ramène au parking de l'hôtel de ville.



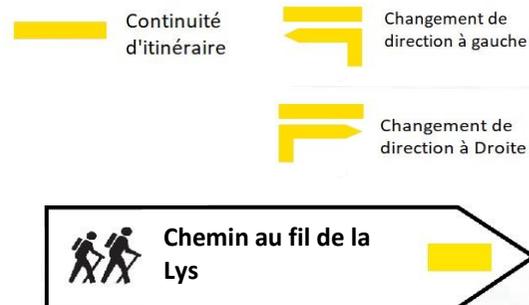
Chemin au fil de la Lys

(4 Km 200 - 1 h 30)

Départ : Hôtel de ville LA GORGUE

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Avis du Randonneur :

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>